

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'Agriculture et de  
la Souveraineté Alimentaire

Arrêté du **31 MAI 2022**

**portant nomination à la commission nationale technique du Conseil supérieur  
d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire**

NOR : AGRT2207093A

**Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,**

Vu le chapitre I du titre I du livre VI du code rural et de la pêche maritime, et notamment les articles L.611-1, D.611-4 et D.611-5,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres de la Commission nationale technique conformément au II de l'article D.611-5 :

1° Au titre du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire et en qualité de représentants de la transformation agricole :

- M. Dominique CHARGE, La Coopération Agricole,
- M. Christian SPIEGELEER, Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA).

2° Au titre des personnalités extérieures au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire :

a) en qualité de représentant de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer),

- Mme Isabelle BRETAUDEAU, FranceAgriMer (FAM),

b) en qualité de représentant de la coopération agricole :

- Mme Marine NOSSEREAU, La Coopération Agricole.

c) en qualité de représentants des producteurs membres d'organisations de producteurs des filières végétales :

- M. Bernard GUILLARD, Les Producteurs de Légumes de France,
- Mme Caroline DUCOURNEAU, Fédération française de la coopération fruitière, légumière et horticole (FELCOOP),
- Mme Karine OSWALD-POULET, Association de gouvernance économique des fruits et légumes (GEFEL),
- M. Loïc LE MEUR, Union nationale des producteurs de pommes de terre (UNPT),
- M. Alain AUBANEL, PPAM de France.

d) en qualité de représentants des producteurs membres d'organisations de producteurs des filières de productions animales :

- M. Guillaume GAUTHIER, Fédération nationale bovine (FNB),
- M. Philippe AUGER, ELVEA France,
- M. François MONGE, La Coopération Agricole (Pôle animal),
- M. Gilles DURLIN, Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL),
- M. Loïc DELAGE, France OP Lait,
- M. Sylvain BOIRON, Fédération nationale des Eleveurs de Chèvres (FNEC).

e) en qualité de représentants des organisations spécialisées de producteurs de la filière forestière :

- M. Antoine D'AMECOURT, Fédération des Forestiers Privés de France,
- M. Tammouz Enaut HELOU, Union de la Coopération Forestière Française (UCFF).

## Article 2

Cet arrêté fera l'objet d'une publication au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le **31 MAI 2022**

✓ Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté  
alimentaire

~~Pour le Ministre et par délégation  
l'ingénieur en chef des mines~~

Serge LHERMITTE